



CC Aunis Sud (Siren : 200041614)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Surgères
Arrondissement	Rochefort
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. JEAN GORIOUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	44, rue du 19 mars 1962
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	BP 89
Code postal - Ville	17700 SURGERES
Téléphone	05 46 07 22 33
Fax	05 46 07 72 60
Courriel	accueil@aunis-sud.fr
Site internet	www.surgeresco.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	31 943
-----------------------------	--------

Densité moyenne 68,65

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Aigrefeuille-d'Aunis (211700034)	3 957
17	Anais (211700075)	334
17	Ardillières (211700182)	851
17	Ballon (211700323)	794
17	Bouhet (211700570)	901
17	Breuil-la-Réorte (211700638)	468
17	Chambon (211700802)	902
17	Ciré-d'Aunis (211701073)	1 334
17	Forges (211701669)	1 290
17	Genouillé (211701743)	854
17	La Devise (200076586)	1 103
17	Landrais (211702030)	761
17	Le Thou (211704473)	1 900
17	Marsais (211702212)	926
17	Péré (211702725)	392
17	Puyravault (211702931)	675
17	Saint-Crépin (211703210)	334
17	Saint-Georges-du-Bois (211703384)	1 800
17	Saint-Germain-de-Marencennes (211703400)	1 284
17	Saint-Mard (211703590)	1 226
17	Saint-Pierre-d'Amilly (211703822)	539
17	Saint-Saturnin-du-Bois (211703947)	876
17	Surgères (211704341)	6 993
17	Virson (211704804)	764
17	Vouhé (211704820)	685

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>Actions de protection de l'environnement et de mise en valeur des paysages lorsque les projets intéressent au moins 1/3 des communes membres Participation à la lutte contre les ragondins</i>
Sanitaires et social

- Action sociale

1°) Politique Enfance ? Jeunesse ? Famille Le P.E.L. (Projet Educatif Local) est l'outil de cette politique en matière d'Enfance Jeunesse Famille. Le P.E.L. a pour vocation de définir et de promouvoir une politique éducative locale en faveur des enfants, des jeunes et des familles en favorisant la mutualisation d'un ensemble de moyens humains, techniques et financiers sur le territoire de la Communauté de Communes à partir d'un diagnostic partagé. Mise à disposition des minibus aux personnes morales à but non lucratif Prise en charge du transport des enfants scolarisés dans les écoles du territoire : vers les piscines communautaires pour la natation scolaire pour les spectacles annuels offerts aux écoles

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est créé pour la gestion de tout ou partie de l'action sociale.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

La Communauté de Communes est compétente pour : La construction, l'aménagement, la gestion et/ou le fonctionnement de tous les équipements pour la petite enfance (0-3 ans) L'aménagement, la gestion et/ou le fonctionnement de la Maison de l'enfance à Saint Georges du Bois -

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Affaires scolaires : Prise en charge d'une partie des dépenses d'investissement réalisées par le Conseil Général dans les collèges Informatisation des écoles y compris la maintenance informatique du matériel installé Prise en charge des frais de fonctionnement liés aux Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) et participation au fonctionnement des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) Prise en charge des frais de scolarité des enfants en situation de handicap scolarisés en dehors du territoire communautaire Prise en charge des frais de fonctionnement de la médecine scolaire

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

Animation culturelle actions culturelles des écoles de musique et de l'Espace Culturel « Le Palace » un spectacle par an pour tous les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire soutien aux associations et manifestations culturelles qui : Soit présentent un caractère unique sur le territoire communautaire Soit qui ont un rayonnement supra-communal voire supra-communautaire

- Activités sportives

Animation sportive Action de sensibilisation et d'éveil sportif en faveur des enfants en milieu scolaire et extrascolaire : Intervention dans toutes les écoles primaires Animation extrascolaire pendant les vacances scolaires, Vacances en sport Natation scolaire Soutien aux clubs Soutien aux manifestations sportives ayant un rayonnement supra-communal voire supra-communautaire Soutien aux clubs qui exercent une action éducative en faveur des jeunes de moins de 18 ans

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Etude, élaboration, modifications, révisions et suivi d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale (ajout Conseil juin 2015)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Exercice du Droit de Préemption Urbain sur les zones identifiées dans les documents d'urbanisme des communes comme étant à vocation économique (industrielle, artisanale, commerciale, tertiaire et touristique)

- Constitution de réserves foncières

Acquisitions foncières pour la réalisation de tous projets définis d'intérêt communautaire

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

- Etudes et programmation <i>Projet territorial de développement durable Instruction mutualisée des actes et autorisations du Droit des Sols et conventionnement avec les communes membres Charte de Pays, charte paysagère Aménagement du pôle Gare de Surgères Aménagement des abords des points d'arrêts TER sur le territoire de la Communauté de Communes Etudes sur l'amélioration des déplacements des personnes</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Office de Tourisme Mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement et de promotion touristique (communication touristique, signalétique, e-tourisme, aide à la qualification de l'offre, études) Création d'itinéraires de randonnées thématiques, entretien du balisage et promotion des itinéraires et chemins de randonnée Aménagement, gestion et/ou fonctionnement, mise en valeur et promotion, notamment à des fins pédagogiques et culturelles, des sites archéologiques dont la Villa gallo-romaine à Saint Saturnin du Bois Valorisation des zones d'activités touristiques et de loisirs (hors aménagements) Animation de loisirs et de manifestations culturelles qui offrent un rayonnement supra-communal, voire supra communautaire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>mise en place des actions qui en découlent</i>
- Politique du logement social <i>Mise en place d'un Point Information Logement (P.I.L.) Soutien financier à la création de logements sociaux (selon un règlement approuvé par le Conseil Communautaire) Mise en place d'actions communautaires favorisant la sédentarisation et le passage des gens du voyage : réflexion préalable à l'aménagement de terrains familiaux et d'aires de petits passages ; soutien aux communes et aide technique au montage des dossiers.</i>
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>GENDARMERIES Création, aménagement, gestion et entretien des bâtiments et logements des gendarmeries. Mobilité : - Etudes sur l'amélioration des déplacements des personnes - Mise à disposition des minibus aux personnes morales à but non lucratif - prises en charge du transport des enfants scolarisés dans les écoles du territoire : - vers les piscines communautaires pour la natation scolaire - vers une bibliothèque du territoire communautaire pour les communes qui en sont dépourvues Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
17	SOLURIS (SOLUTIONS NUMERIQUES TERRITORIALES INNOVANTES) (251702320)	SM ouvert	926 294
79	Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du MARAIS POITEVIN (257902205)	SM ouvert	502 288
17	Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) La Rochelle, Aunis (200063667)	SM fermé	234 523
17	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COMMUNES DE LA CHARENTE MARITIME (251701827)	SM fermé	536 154
17	SYNDICAT MIXTE CYCLAD (251701900)	SM fermé	228 150

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)